

M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2018-04-23

PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanél tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanél, le lundi 23 avril 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Dave Plourde, conseiller
Jason Turner, conseiller

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal*, à tous les membres du conseil le 20 avril 2018, soit plus de deux jours avant sa tenue.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport financier 2017
4. Ouverture de soumissions – Appel d'offres public dans le cadre de la TECQ 2014-2018
5. PAVL-PPACÉ – Transmission de la liste des travaux prévus par la Municipalité
6. PAERRL – Acceptation des dépenses pour une subvention de 66 239 \$
7. Période de questions
8. Levée de la séance

18-103

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte l'ordre du jour tel que présenté aux membres du conseil.

18-104

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2017

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier fut présenté aux membres du conseil lors d'une rencontre précédant la séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT QU'une seule citoyenne était présente à la séance extraordinaire et qu'il n'y a eu aucune opposition;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, tel que présenté par la firme-comptable Mallette.

Le rapport faisait état d'un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 116 150 \$.

18-105

4. OUVERTURE DE SOUMISSIONS – APPEL D'OFFRES PUBLIC DANS LE CADRE DE LA TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 23 avril 2018 à 11 h, sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE sept soumissions nous ont été transmises en réponse à l'appel d'offres n° 2018-001 pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation des plans, devis, surveillance pour la réfection des infrastructures et égout sanitaire, soit :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE
WSP	164 003,00 \$
UNIGEC Experts-conseils	115 674,50 \$
Tetra Tech	114 158,97 \$
Stantec Experts-conseils ltée	100 160,00 \$
Groupe MSH	100 859,00 \$
Norda Stelo	108 500,00 \$
LMG Ingénieurs	N/A

ATTENDU QUE les soumissions ont été analysées selon plusieurs critères par un comité de sélection et que la soumission ayant obtenu le meilleur résultat est celle de Stantec inc.;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le mandat de fourniture de services professionnels pour la réalisation des plans, devis, surveillance pour la réfection des infrastructures et égout sanitaire au meilleur soumissionnaire jugé conforme soit, Stantec Experts-conseils Ltée situé au 1180, rue des Mélèzes à Saint-Félicien.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général ainsi que la mairesse à signer le contrat de service.

18-106

5. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PAVL-PPACÉ) – TRANSMISSION DE LA LISTE DES TRAVAUX PRÉVUS PAR LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE chaque année, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale* (anciennement *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal*), accorde une subvention aux municipalités de la circonscription;

ATTENDU QU'afin d'obtenir une subvention, il faut soumettre une liste des travaux à exécuter pour la période 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel soumette la liste des travaux à faire par le biais du formulaire « Demande de subvention – Exercice financier 2018-2019 », soit :

- Le rechargement sur les chemins du 1^e Rang, 3^e Rang, 5^e Rang Sud, Grand Rang Nord, route Pronovost, chemin Dumais, chemin des Eaux-Vives ainsi qu'au chemin Joseph-Eugène;
- Le remplacement de ponceaux au 5^e Rang Sud, Grand Rang Sud, rue du Parc Pagé et route Pronovost.

18-107

6. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) – ACCEPTATION DES DÉPENSES POUR UNE SUBVENTION DE 66 239 \$

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 66 239 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes et dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A, définissant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes et dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée lors de la période de questions.

18-108

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE

Que la séance soit levée à 19 h 45.

Fait et passé à Albanel en ce vingt-troisième jour d'avril 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général